

Par contre, ils aident leurs amis du secteur privé en leur accordant toutes sortes d'avantages fiscaux.

Le fait est que la famille canadienne moyenne dont le revenu varie entre 25 000 \$ et 75 000 \$ par année paie, en réalité, 1 800 \$ de plus par année en impôts; par contre, ceux qui gagnent plus de 100 000 \$ subissent une augmentation d'impôts pratiquement deux fois moindre.

C'est là l'idéologie du gouvernement. Ne me parlez pas de ce que vous faites pour la génération future. En réalité, vous l'endettez et vous l'affamez.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours du député et j'ai été encouragé de l'entendre dire qu'il fallait réduire les taux d'intérêt et suivre les politiques proposées par mon chef.

Il a également parlé des mérites de l'impôt sur les sociétés. J'ai la certitude qu'il faisait allusion aux mauvaises grandes banques. Je voudrais qu'il nous dise si la politique de son parti vise toujours la nationalisation des banques à charte du Canada.

M. Karpoff: Je suis membre d'une des institutions financières en voie d'expansion au Canada, la Coopérative de crédit de Surrey. Cette coopérative de crédit est la deuxième en importance aujourd'hui au Canada. Elle appartient à la collectivité. Bien sûr, c'est une coopérative, et elle relève du socialisme, tout comme la Coopérative de crédit Vancity, qui compte aussi parmi les institutions financières qui connaissent une croissance des plus fortes et des plus rapides.

Le temps est venu où nous devons adopter un régime fiscal équitable. Une des raisons pour le faire, c'est que les banques canadiennes ne payent pas une part équitable des impôts. Au Nouveau Parti démocratique, nous croyons fermement qu'il faut un régime fiscal équitable, c'est ce que nous recherchons.

Le député peut être certain que, lorsque nous formerons le gouvernement après les prochaines élections, nous présenterons des mesures législatives qui feront en sorte que les banques et les diverses multinationales paieront la part des impôts qui leur revient en toute équité.

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 13 h 33, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 h 33.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

Article 31 du Règlement

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. George Proud (Hillsborough): Monsieur le Président, je demande au ministre de rassurer les anciens combattants du Canada qui souhaitent que les services et les programmes que fournit son ministère continuent tant qu'il existera des Canadiens indigents ou invalides qui en auront besoin.

Il y a soixante-quinze ans, le premier ministre du Canada promettait aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale qu'une nation reconnaissante s'occuperait d'eux. Aujourd'hui, les anciens combattants craignent que le gouvernement ne soit en train de planifier de les abandonner et de fermer le ministère au nom de l'efficacité financière.

Je crois qu'il y a quelque 250 postes au ministère des Anciens combattants qui seront déclarés excédentaires, l'an prochain, en vertu du programme de réaménagement de l'effectif. Je crois aussi que le ministère étudie avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social une amalgamation possible.

Il est temps que le gouvernement et le ministre prennent des engagements clairs envers les anciens combattants du Canada.

* * *

LES HYDROCARBURES CHLOROFLUORÉS

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, je suis heureuse que le ministre de l'Environnement ait décidé de donner suite à ma suggestion de la semaine dernière, à la Chambre, au sujet de l'interdiction totale des CFC dès 1995.

Je rappelle au ministre que c'est le Canada et non les provinces qui doit publier un règlement sur la récupération des CFC. C'est le Canada qui négociera des modifications au protocole de Montréal en novembre prochain.

De nouvelles observations, inquiétantes, semblent indiquer que la couche d'ozone s'amenuise plus vite qu'on ne le pensait, et que nous soyons vraiment devant une urgence environnementale. Il est temps que le gouvernement fédéral publie des normes sur la récupération des CFC.

Il y a six mois environ, je demandais au gouvernement d'examiner les appareils d'absorption des CFC. Avec un marché de quelque 2 milliards, la récupération des CFC créerait des emplois dans notre économie chancelante, tout en profitant à la couche d'ozone et en protégeant la santé de la population.